

# la lettre de liaison de l'association **COMBRÉE**

## Amicale des Anciens Élèves et Amis

n° 17

Décembre 2019

- Éditorial
- La vie du Conseil d'Administration
- Les changements de votre site
- Un peu d'histoire : Combrée et Falloux
- Appels à entendre
- Des nouvelles des anciens
- Information de l'ASMV collège de Combrée
- Nos joies, nos peines
- Encart : Bulletin d'adhésion 2020

### Éditorial

Loïc DUSSEAU  
président



### DEUX ANS POUR SAUVER COMBRÉE

C'est officiel : l'EPIDE quittera Combrée pour Avrillé début 2022. L'avenir des bâtiments du collège est en jeu. Il nous reste donc deux ans pour contribuer à la sauvegarde ce monument du Haut-Anjou, gardien patrimonial de nos souvenirs de jeunesse, de notre éducation et de nos valeurs. Plus que jamais, les anciens élèves doivent s'allier et se mobiliser pour sauver Combrée.

Relisant le récit de l'agonie en 2005 de l'Institution libre de Combrée, telle que relatée avec amertume par Gérard Gendry (c. 1954), notre directeur de 1979 à 1996, dans la brochure éditée par l'Amicale pour le bicentenaire de notre maison<sup>1</sup>,

je ne comprends toujours pas comment nous, les anciens élèves, avons pu laisser faire ça... Comment nous ne nous sommes pas levés pour sauver notre cher collège, nous ne nous sommes pas plus indignés, nous ne nous sommes pas révoltés pour interpellier les pouvoirs publics et ecclésiastiques sur une situation qui, probablement, aurait pu connaître une autre issue. Moi, le premier, je bas ma culpabilité pour ne pas avoir compris l'urgence de défendre ce dossier avec ténacité « à n'en pas démordre », probablement parce que l'énormité d'une perspective de fermeture du collège nous semblait impossible.

Ce triste passé appartient à l'histoire et, si peu glorieux soit-il, nous devons l'accepter sans incriminer quiconque, mais en espérant qu'il nous serve de leçon car le devenir de Combrée, que sa désaffectation annoncée par l'EPIDE rend de nouveau incertain, doit sérieusement nous alarmer. Compte tenu de l'« aquoibonisme » ambiant, des obstacles budgétaires ou sécuritaires qui freinent trop souvent les ambitions, nous pouvons craindre en effet, sans catastrophisme exagéré, que le scénario, ayant produit la fermeture de l'ILC il y a 15 ans, se reproduise à cause de la résignation de nos édiles et conduise à la destruction de ses murs sans autre réaction qu'une émotion feinte.

Notre Amicale ne s'y résoudra jamais et espère que tous les anciens élèves, professeurs et amis de Combrée qui liront ces lignes mêlées de regret, d'inquiétude et d'espoir, nous soutiendront avec force.

<sup>1</sup> Jean-Pierre Ariaux et Gérard Gendry, *Combrée : deux siècles d'histoire*, 2010, p. 89 à 92, [à disposition sur le site](#).

Dépositaires, comme je l'écrivais dans mon éditorial de juin dernier, d'un véritable droit moral sur l'intégrité de ses bâtiments, il nous appartient de nous unir et d'agir ensemble pour éviter cet abandon vers une destruction redoutée.

Un groupe de quelques anciens est déjà à pieds d'œuvre pour élaborer un projet d' « école des métiers de bouche ». D'autres idées germent, d'autres projets renaissent, tel qu'une très intéressante « école de production » qui pourrait permettre la rénovation des bâtiments par les élèves eux-mêmes, et toute initiative méritera d'être encouragée et soutenue tant qu'aucune solution pérenne n'aura la certitude d'aboutir.

Souvenons-nous qu'en 1892, l'abbé Claude, avec l'aide de l'Amicale des anciens élèves créée deux ans auparavant, avait déjà réussi à sauver Combrée une première fois. Et pour reprendre le mot de Nelson Mandela : « Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends ».

Parce que nous avons donc appris en 2005, il nous faut gagner en 2022 !

C'est sur cette dernière note d'optimisme qu'avec les membres du bureau et du conseil d'administration, nous vous souhaitons un joyeux Noël, vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année, et vous donnons rendez-vous pour notre assemblée générale du 20 juin 2020 qui nous donnera l'occasion de fêter le 130<sup>ème</sup> anniversaire de la création de notre association, en espérant que ce soit dans les murs de Combrée.

**Loïc DUSSEAU (c. 1984)**



Le 25/09/2019

L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) installée à Combrée depuis 2007 va déménager pour Avrillé. C'est le seul Epide (19 en France) des Pays de Loire.

La ministre du Travail souhaitant que les Epide développent leur capacité d'accueil et Combrée étant une commune éloignée des acteurs économiques et mal desservie en transport, la direction de l'établissement cherchait un nouveau point de chute. Ce sera l'ancien site de formation des professeurs des écoles de l'Enseignement catholique, situé à Avrillé et fermé depuis 2016, ces étudiants ayant rejoint le campus universitaire de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO).

Arrivant à Avrillé, cette « école de la deuxième chance » verra sa capacité d'accueil doubler, passant de 75 à 150 places. Les jeunes accueillis, de 18 à 25 ans, sont souvent des « décrocheurs » du système scolaire, des « cabossés » de la vie et aux situations familiales souvent difficiles, qui « ont besoin d'un cadre structurant et d'un accompagnement personnalisé dans leur formation vers l'emploi ». Le site de 3,5 ha a besoin de travaux. Le déménagement est prévu pour 2022.

# La vie du Conseil d'Administration

Depuis notre Assemblée générale du 25 mai 2019, au-delà du travail fourni par le Bureau, le nouveau Conseil d'administration de l'Amicale s'est déjà réuni à deux reprises les 29 juin et 14 décembre 2019 chez notre président Loïc Dusseau en son domicile de Louvaines.

## **Ordre du jour de la réunion du 29 juin 2019,**

à laquelle ont participé Jean-Louis Boulangé, Jean-Jacques Carré, Patrick Danset, Loïc Dusseau, Dominique Faure et Didier Viel :

- Calendrier 2019/2020 (réunions CA trimestrielles, lettres de liaison semestrielles, AG, etc.) ;
- Amélioration de notre site Internet : création d'un accès réservé aux adhérents, restructuration des adhésions, etc. (rapport de Jean-Louis Boulangé) ;
- Projets pour l'avenir de Combrée : présentation détaillée par Patrick Danset de son projet avec Jean Gaeremynck d'« école des métiers de bouche » et autres projets à l'étude ;
- Idées d'évènement pour les Journées européennes du patrimoine ;
- Organisation d'une conférence sur le devenir de la chapelle et de ses tombes ;
- Actions et projets divers pour l'Amicale.

## **Ordre du jour de la réunion du 14 décembre 2019,**

à laquelle ont participé Marie-Jo Abline, Jean-Louis Boulangé, Jean-Jacques Carré, Loïc Dusseau, Gérard Fossé et Didier Viel :

- Approbation du compte rendu du CA du 29/06/2019 ;
- Point sur la trésorerie de l'Amicale et les adhésions (Didier Viel) ;
- Compte rendu du RDV du 07/12/2019 avec Mme Odile Fresneau, directrice de l'EPIDE de Combrée, et discussion sur son départ programmé en 2022 ;
- Point sur le projet d'« école des métiers de bouche » (Patrick Danset/Jean Gaeremynck/Marc Charier) et la réunion avec la CDC du 10/01/2020 ;
- Présentation par M. Yann de Cacqueray (directeur de Notre-Dame-d'Orveau) de son projet d'« école de production » pour Combrée ;
- Organisation souhaitée dans les murs de l'ancien collège de l'AG anniversaire des 130 ans de l'Amicale fixée au 20/06/2020 ;
- Point sur l'amélioration du site Internet et ses nouvelles fonctionnalités (Jean-Louis Boulangé) ;
- Point sur l'annuaire des anciens ;
- Lettre de Liaison de Noël ;
- Point sur les relations avec l'ASMV ;
- Proposition d'agrément du Père Guillaume Bourcy (c. 2004) comme nouveau membre du CA.

Les comptes rendus des conseils d'administration sont, après leur approbation, accessibles pour les Adhérents de l'Amicale dans la partie accès privilégié du site Internet de l'association.

Par ailleurs, notre nouveau président, Loïc Dusseau, n'a pas manqué de représenter l'Amicale lors des dernières manifestations organisées par l'Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur (ASMV) du Collège de Combrée, qu'il s'agisse, le 28 juin 2019, d'un concert de musique baroque donné au château de Falloux ou, le 22 septembre 2019, de la diffusion du petit film sur Combrée dans la salle de cinéma du château d'Armaillé (anciennement La Douve) au Bourg d'Iré, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (*cf. infra p. 12*).

Merci de faire circuler autour de vous cette Lettre de Liaison et de nous envoyer les coordonnées de ceux qui veulent nous rejoindre.

# Les changements de votre site

<https://www.amicalecombree.fr>

Les deux Conseils d'Administration de cette année ont été riches en décisions d'améliorer le site de votre Amicale ; entre autres détails, nous avons voulu le rendre plus respectueux de vos échanges, plus **sécurisés à tout point de vue**, et échanges que nous espérons plus fréquents.

Accueil MÀJ Nouveautés v L'amicale v Archives v Correspondants Contacts v Mon compte v

Dans le bandeau bleu, au-dessous des images défilantes, est apparu « Mon compte ». Vous y trouverez les développements suivants :

- Me connecter pour atteindre la partie privilégiée du site,
- Mon profil, prévu pour vous permettre de modifier les informations fournies
- Mon abonnement, vous permet de vérifier l'adhésion choisie
- Accéder à l'annuaire de façon privilégiée, service à venir
- Me déconnecter

MAIS ce qui précède sera sans effet, si vous n'avez pas adhéré à l'Amicale ...ce qui peut se produire si vous avez tenté d'ouvrir une page ou une rubrique désormais d'accès privilégié.

Donc le privilège de pouvoir visiter le site dans sa totalité est réservé aux adhérents. Votre adhésion se déroulera alors en cinq étapes :

- 1 – Il vous est demandé de choisir un identifiant et un mot de passe (on vous les enverra)
- 2 – Il vous est demandé des informations personnelles (une vingtaine) qui seront envoyées à l'Amicale afin de constituer plus tard un annuaire.
- 3 – Il vous est demandé de choisir entre cinq modes d'adhésion  
normale (16 €), annuelle avec rappel 30 jours avant l'échéance  
duo (20 €) annuelle pour 2 personnes identifiées avec rappel en fin d'adhésion  
clergé (8 €) annuelle avec rappel 30 jours avant l'échéance  
retraité (199 €) valable à vie  
retraité clergé (99€) valable à vie
- 4 – Il vous est proposé trois modes de règlement de votre cotisation  
avec carte bleue par PayPal  
avec un virement sur le compte de l'Amicale  
avec un chèque à envoyer par la poste au trésorier
- 5 – Dans les deux premiers cas  
vous recevez un mail de réception de vos coordonnées, puis un mail validant votre adhésion et donc vous autorisant l'accès privilégié à tout le site  
Dans le troisième cas, vous recevez un mail de réception de vos coordonnées,, puis quand votre chèque aura été encaissé, un mail validant votre adhésion.

Les données du site qui ne pourront pas être atteintes sans adhésion sont :

- Toute la partie Archives
- Le courrier des Internautes (en page d'accueil)
- Dans la partie L'Amicale, le musée virtuel, les Années antérieures ainsi qu'une partie de Notre association (CA, AG, Lettres d'information et Photos de réunions)
- Dans la partie Nouveautés, deux Anciennes actualités

De cette façon, tout ce qui vous concerne (écrits et photos) ne pourra être visité que par seuls les anciens élèves et amis de l'Institution libre de Combrée, c'est à dire celles et ceux qui ont vécu les mêmes choses que vous dans ces même lieux.

La rubrique *Nouveautés* (1) est abordable en partie par tout visiteur du site :

- Seules deux « Anciennes actualités » : Pique-nique et AG de mai 2019 sont dans la partie privilégiée du site (photos) ;
- « *Les anciens s'investissent* » (7) présent aussi en page d'accueil, est la vitrine des anciens qui ont créé entreprise, association ou société auxquelles tout visiteur pourra faire ferez le meilleur accueil.



La rubrique *L'Amicale* (2) est ouverte aussi à tout visiteur pour des informations générales mais une bonne partie est en accès privilégié (Cf. plus haut)

La rubrique *Archives* (3) n'est pas modifiée dans son contenu mais est entièrement sécurisée.

La rubrique *Correspondants* (4) est un appel à vous investir pour rassembler le plus possible d'amis et d'anciens élèves. Merci de vous manifester, même si votre nom n'apparaît pas dans la liste.

La rubrique *Mon compte* (5) a été décrite plus haut.

Le *courrier des internautes* (8) appartient bien sûr à la partie privilégiée du site.

Sur un plan plus général, nous vous rappelons l'existence à chaque page d'un moteur de recherche puissant et de la date de mise à jour de cette page.

Ces **changements** seront **opérationnels le premier janvier 2020**, ce qui correspondra à l'adhésion annuelle pour ceux qui auront choisi cette option.

D'autres détails et un mode d'emploi vous sont proposés dans *Information aux visiteurs* (6).

N'hésitez pas, le cas échéant, à nous joindre si vous avez quelques soucis lors de vos visites sur le site de l'Amicale ; et la réciproque est également valable : donnez-nous vos remarques, améliorations, etc.

**Ceux qui ne pourraient renouveler leur adhésion à l'Amicale via le site Internet trouveront en dernière page de la présente Lettre de Liaison un bulletin d'adhésion, à imprimer, remplir et nous renvoyer.**



Fin février, début mars se tiendra un Conseil d'Administration destiné à mettre sur pied un comité d'organisation de l'assemblée générale du 20 juin 2020.  
Il s'agit de fêter dignement les 130 ans de notre Amicale.

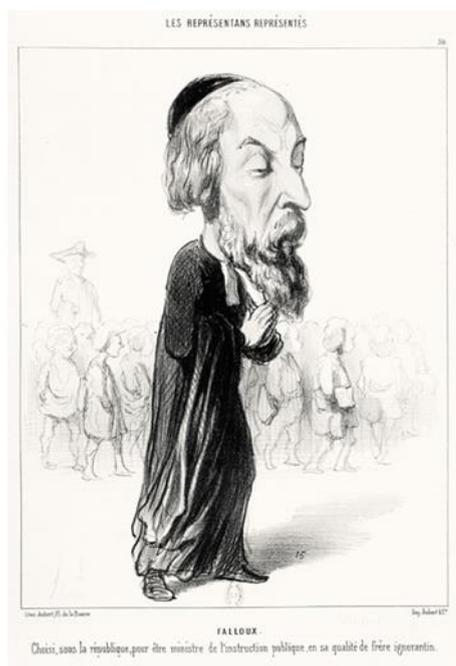
# Un peu d'histoire ... Combrée et Falloux

A l'heure où le château dit de Falloux alimente la chronique segréenne et même les médias nationaux suite au projet controversé de parc éolien sur les communes du



Bourg d'Iré et de Loiré qui risque d'en dévisager le paysage, il nous est apparu intéressant de rappeler les liens entretenus avec l'Institution Libre de Combrée par son constructeur, l'homme politique et académicien Alfred de Falloux (1811-1886), dont certains d'entre nous se souviendront que les nombreux ouvrages<sup>2</sup> peuplaient la bibliothèque de notre directeur jusqu'en 2005.

Alfred de Falloux du Coudray, dont le père sera anobli en 1830 par le roi Charles X, est né à Angers le 7 mai 1811. S'il n'y étudia pas, Falloux découvrit le petit séminaire de Combrée le 21 novembre 1838 en y accompagnant son frère, le futur Cardinal de Falloux<sup>3</sup> (c. 1817), qui avait été l'élève de l'abbé Drouet et était alors camérier du Pape, invité à y présider une fête religieuse<sup>4</sup>. Il restera ensuite fidèle toute sa vie au collège de Combrée dont il fut l'un des plus influents protecteurs.



Sous Louis-Philippe, après un premier échec en 1842, le vicomte Alfred de Falloux est élu, en 1846, député légitimiste du Segréen et sera réélu en 1848 avant d'être nommé par le nouveau président de la 2<sup>ème</sup> République naissante, Louis-Napoléon Bonaparte qu'il avait soutenu avec le parti conservateur, comme ministre de l'Instruction publique et des Cultes du gouvernement d'Odilon Barrot.

Réélu député le 13 mai 1849, il démissionne toutefois de son ministère, pour raison de santé, le 30 octobre 1849, non sans avoir préparé sa fameuse loi sur la liberté de l'enseignement primaire et secondaire qui finira par être adoptée le 15 mars 1850 et connaîtra la postérité sous le nom de la fameuse « Loi Falloux ».

Cette loi qui permettra l'enseignement secondaire libre fut fondamentale pour le développement du collège de Combrée, ainsi que nous le rappelle le jeune historien segréen Jean Luard dans son récent ouvrage sur Alfred de Falloux<sup>5</sup> :

<sup>2</sup> Histoire de Louis XVI, 1840 ; Histoire de Saint Pie V, 1844 ; Le parti catholique, ce qu'il a été, ce qu'il est devenu, 1856 ; Souvenirs de charité, 1857 ; Question italienne : du devoir dans les circonstances actuelles, 1860 ; Mme Swetchine, sa vie, ses œuvres, 1862 ; Dix ans d'agriculture, 1863 ; Itinéraire de Turin à Rome, 1864 ; L'agriculture et la politique, 1866 ; Des élections prochaines, 1869 ; Questions monarchiques, lettres à M. Laurentie, 1873 ; Augustin Cochin, 1874 ; De la contre-révolution, 1878 ; L'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, 1879 ; De l'unité nationale, 1880 ; Discours et mélanges politiques, 1882 ; Études et souvenirs, 1885 ; Mémoires d'un royaliste, 1888.

<sup>3</sup> Frédéric de Falloux (1807-1884), ordonné prêtre en 1837, cardinal romain en 1877. Le 18 février 1877, A. de Falloux écrivait au Supérieur de Combrée : « J'ai grand bonheur à vous annoncer qu'un ancien élève de Combrée vient d'être nommé cardinal. C'est le premier, je crois ; mais soyez sûr que ce ne sera pas le dernier... »

<sup>4</sup> Louis Levoyer, Notice historique sur l'Institution libre de Combrée, Angers, 1877, p. 192 et s., [à disposition sur le site](#)

<sup>5</sup> Jean Luard, Alfred de Falloux et le Haut-Anjou, Segré, juin 2018, 104 p.



« Devenu ministre, il demande au Président d'influer en faveur du séminaire combréen. Falloux convoquera le Supérieur Levoyer<sup>6</sup> afin d'attribuer le titre d'Institution libre. Il jouera également un rôle considérable en étant de toutes les cérémonies, remises de prix annuelles, célébrations de toutes sortes, messes et vêpres du dimanche. Le collège est en ce milieu de siècle le symbole du renouveau du christianisme social et un foyer intellectuel où les disputes entre les partisans du Gallicanisme, dont il est un des chefs de file, et les Ultramontains. ». « Combrée est effectivement le premier

établissement de France a profité de la loi de 1850. »<sup>7</sup>

Plus précisément, le soutien apporté par Falloux connaîtra deux étapes : dans un premier temps, il accorde, par lettre du 23 janvier 1849, « le privilège de pleine exercice pour l'école ecclésiastique de Combrée qui devient établissement universitaire (...) assimilée aux institutions », l'habilitant ainsi à distribuer l'enseignement secondaire complet, c'est-à-dire à posséder un cours de philosophie que pourront suivre les étudiants laïques, et à présenter directement ses élèves à l'examen du baccalauréat ès-lettres, ce qui permet, dans un second temps, à l'ancien petit séminaire de rentrer la catégorie des institutions secondaires libres prévues par la loi du 15 mars 1850.<sup>8</sup>

A partir de 1851, le coup d'État du 2 décembre l'ayant emprisonné comme parlementaire au fort du Mont-Valérien durant trois jours, le comte de Falloux décide d'abandonner la politique<sup>9</sup> et de choisir une « vie rurale » en se retirant en Anjou, au Bourg d'Iré, berceau de sa famille, où il hérite de la propriété de la Mabouillère qu'il décide de reconstruire entièrement en faisant appel à l'architecte René Hodé, chef de file du courant néogothique angevin<sup>10</sup>.



Le nouveau château sera toutefois plus classiquement bâti, de 1852 à 1854, dans un style néo Louis XIII. Falloux décida, sans respect de la symétrie, de diviser sa nouvelle maison en deux parties très distinctes : « l'une vouée aux étrangers que je voulais laisser libres de tous leurs mouvements, l'autre exclusivement réservée à la vie intérieure et permettant à la famille de s'isoler et de se soigner, sans imposer de gêne à personne. »<sup>11</sup>

Le château du Bourg d'Iré pourra dès lors accueillir les nombreux invités de marque de son prestigieux propriétaire, ancien ministre élu le 10 avril 1856 à l'Académie française.<sup>12</sup> Et Falloux ne manquait pas, à l'occasion de leur séjour en Haut-Anjou, de leur faire visiter l'ancien collège fondé par l'abbé Drouet puis le tout nouveau « brillant palais de l'éducation chrétienne » édifié entre 1854 et 1858, et dont il avait fortement encouragé la construction depuis 1842 avant qu'elle ne soit décidée par Mgr Angebault<sup>13</sup> le 4 août 1853.

<sup>6</sup> Premier successeur de l'abbé François Drouet (1775-1837), fondateur du collège de Combrée en 1810, l'abbé Louis Levoyer (1806-1885) en sera le Supérieur pendant près de 30 ans, jusqu'en 1865.

<sup>7</sup> Jean-Pierre Ariaux et Gérard Gendry, *Combrée: deux siècles d'histoire*, édition du bicentenaire 2010, p.19, [sur le site](#).

<sup>8</sup> Henri Gazeau, *Combrée ma maison*, Niort, 1960, p.74 et s.

<sup>9</sup> Il se représentera néanmoins, mais sans succès, aux élections législatives de 1863 et 1869.

<sup>10</sup> René Hodé (1811-1874), originaire de Marans, était ancien combréen, élève de l'abbé Drouet à partir de 1819. On lui doit, notamment, le château d'Angrie (1844-47), celui de Chanzeaux (1846) pour l'ami de Falloux, Théodore de Quatrebarbes, ou l'impressionnant château de Challain-la-Potherie (1848-1858). Cf. Guy Massin-Le Goff, *Les châteaux néogothiques en Anjou*, éd. Nicolas Chaudun, 2007.

<sup>11</sup> Alfred de Falloux, *Mémoire d'un Royaliste*, Paris 1888, Tome 2<sup>nd</sup>, p. 191.

<sup>12</sup> Parmi ces personnalités amies reçues au Bourg d'Iré, l'avocat que je suis ne peut manquer de saluer la mémoire de l'un des plus grands ténors du Barreau de Paris du 19<sup>ème</sup> siècle : Pierre-Antoine Berryer (1790-1868), député légitimiste, bâtonnier de Paris et membre de l'Académie française.

<sup>13</sup> Mgr Guillaume Angebault (1790-1869), évêque d'Angers de 1842 à 1869, auquel on doit la construction du nouveau collège et dont la statue orne le hall d'entrée du collège face au buste de l'abbé Drouet.



Ainsi, le 12 août 1857, il accueille Mgr Dupanloup<sup>14</sup> avec lequel il se rend au collège de Combrée pour la distribution des prix et où ils prononcent chacun un discours, auxquels s'ajouta celui de l'évêque d'Angers, Mgr Angebault, en présence de MM. les marquis de Preaux et d'Alligre, de MM. Albert de Resseigner, de Meaux et Bougié.

Le 27 juillet 1858, Falloux fit revenir Mgr Dupanloup à Combrée pour la cérémonie grandiose d'inauguration du nouveau Collège, construit pour accueillir 300 élèves, et de consécration de la chapelle dont il fut l'orateur de la solennité en présence de l'archevêque de Tours, Mgr Guibert, futur cardinal de Paris, et de l'archevêque de Cambrai, Mgr Régnier, futur cardinal lui aussi<sup>15</sup>. « Cette grande célébration se terminera par une réception des évêques d'Orléans, du Mans, de Chartres, de Laval et d'Angers au château du Bourg d'Iré. »<sup>16</sup>.

Falloux l'évoque dans ses Mémoires publiés post-mortem :

« Combrée, paroisse limitrophe du Bourg d'Iré, possède une école libre, l'un des plus beaux établissements de ce genre, en France. J'éprouvai une bien douce joie en y conduisant mes deux chers hôtes [fin mai 1858]. Tous deux furent frappés du spectacle toujours émouvant, de l'étroite et cordiale entente des maîtres et des élèves. Tous deux adressèrent la parole aux uns et aux autres réunis, et, à vingt ans de distance, je me reporte avec délices à cette journée en m'applaudissant qu'une maison à laquelle je suis si attaché ait eu cette fortune probablement unique d'entendre, dans une même fête, le P. Lacordaire<sup>17</sup> et M. de Montalembert<sup>18</sup>. Le P. Lacordaire fit une véritable conférence sur l'éducation ; M. de Montalembert, une courte mais éloquente harangue sur la dignité morale et sur l'honneur. »<sup>19</sup>



Et l'abbé Levoyer de se souvenir que « dans le but d'exploiter le mieux possible de pareilles visites, nous réclamions de ceux qui les rendaient quelques paroles d'encouragement pour nos élèves. C'est ce qui nous valut un jour du Père Lacordaire, une excellente conférence sur l'influence du mérite personnel dans la société actuelle ; et de M. de Montalembert, qui, dans cette circonstance, accompagnait l'illustre dominicain, quelques mots d'un accent sympathique et ému, qui nous rendaient présent le grand combat qu'ils avaient autrefois livré et soutenu ensemble en faveur de la liberté d'enseignement. »<sup>20</sup>

Selon Gérard Gorby, autre biographe de Falloux : « Le collège de Combrée. Falloux lui portait une attention bienveillante, voire paternaliste . Le premier établissement libre du segréen représentait l'exemple type de l'établissement catholique profitant de la loi de 1850. Falloux en était touché. Aussi, visitait-il souvent le lieu.

<sup>14</sup> Mgr Félix Dupanloup (1802-1878), évêque d'Orléans en 1849, membre de l'Académie française en 1854, député du Loiret de 1871 à 1876, puis sénateur inamovible jusqu'à son décès en 1878.

<sup>15</sup> Bulletin de l'association Amicale des anciens élèves de Combrée du 20 janvier 1928, p. 85.

<sup>16</sup> J. Luard, *op. cit.*, p.48.

<sup>17</sup> Père Henri-Dominique Lacordaire (1802-1861), prêtre dominicain, précurseur du catholicisme libéral, député des Bouches-du-Rhône en 1848, élu à l'Académie française, élection que Falloux alla lui-même présenter à la « sanction » de Napoléon III, aux Tuileries, début mars 1860. Cf. A. de Falloux, *op. cit.*, p. 304 à 312.

<sup>18</sup> Comte Charles de Montalembert (1810-1870), journaliste, historien et homme politique, connu comme théoricien du catholicisme libéral, il fut pair de France (1831-1848), puis député du Doubs (1848-1857), élu à l'Académie française en 1851.

<sup>19</sup> A. de Falloux, *op. cit.*, p. 244.

<sup>20</sup> L. Levoyer, *op. cit.*, p.194.

Cela lui offrait l'occasion de dispenser ses valeurs chrétiennes, comme en août 1865 lors de sa traditionnelle venue pour la remise des prix. Falloux présenta à son auditoire sa conception de la musique. »<sup>21</sup> « Ce fin mélomane, qui conseillait aux élèves de Combrée cette noble occupation, conviait aussi des artistes tels que le violoniste Armand Collman, professeur de musique au Collège de Combrée, qui composera en souvenir de son séjour en 1866 les morceaux romantiques *Souvenir du Bourg d'Iré* dédié à Loyde de Falloux<sup>22</sup>, ainsi que *Les bords de la Verzée*. »<sup>23</sup>

Il nous précise encore que : « le Bourg d'Iré accueillit chaque année, à la fin juin, les élèves de Combrée. La Saint Jean d'été [le 24 juin] donnait lieu à des festivités champêtres et éducatives dans le cadre bucolique du Bourg d'Iré : dans le parc décoré de lices qui « avaient été marquées par des mats ornés de longues oriflammes et de devises (...) », élèves et professeurs étaient les hôtes du châtelain. En sa présence paternelle et celle de sa famille, les enfants s'adonnaient sans retenue aux jeux de groupe et à la charade. Elle leur permettait d'exprimer leur rhétorique dans « les beaux costumes prêtés par le théâtre de Nantes ». (...) Le dîner était servi sous les arbres du parc. Lorsque la journée arrivait à son terme, Falloux ne manquait jamais de s'adresser aux élèves en leur disant : « la loi de la vie, les conditions du progrès par l'effort de la volonté, il leur montrait comment à la plante il faut la rosée du ciel pour la rafraîchir et la développer ; comment aussi à cette autre plante qui fleurit dans notre âme et s'appelle le bien il faut la rosée de nos sueurs et surtout celle de nos larmes ». L'attentive assistance répondait, à la fin de l'intervention de l'orateur et du maître des lieux, par de chauds vivats et des applaudissements. »<sup>24</sup>



Quand, le 12 juin 1865, l'abbé Claude<sup>25</sup> fut nommé Supérieur du collège, « au début, ce furent, entre le château de Bourg-d'Iré et le collège, les mêmes relations, affectueuses et brillantes, qui avaient commencé sous le supérieurat de M. Louis Levoyer. M. de Falloux amenait ses hôtes à Combrée. Dans la belle saison, ils venaient assister aux vêpres du collège, et ensuite s'entretenaient aimablement avec les professeurs. Aux jours de fête, dans les séances littéraires, ils prenaient la parole devant les jeunes gens émerveillés. C'était pour ceux-ci, une bonne fortune, et un grand charme, que d'entendre, après M. de Falloux, l'élégant et spirituel causeur, MM. de Broglie, Cochin, de Castellane, de Meaux, de Melun, le contre-amiral de Montagnac, de Bethou, de Rességnier, le R.P. dom Guéranger, et tant d'autres. M. Claude les recevait avec une bonne grâce parfaite, tout heureux des exemples et des leçons qu'ils donnaient à ses enfants, fier aussi, pour son collège, du renom

littéraire qu'il en retirait. »<sup>26</sup>

Mais, en 1876, cette « gracieuse idylle, qui avait été aussi longue que belle » se ternit lorsque Mgr Freppel<sup>27</sup> décida d'excommunier<sup>28</sup> Alfred de Falloux au prétexte d'une obscure histoire de sentier séparant, à Segré, l'hospice Swetchine que Falloux avait fondé en 1864 et la chapelle Saint-Joseph qu'il avait également voulu voir édifiée en 1862<sup>29</sup> (et que l'on peut encore admirer sur l'éperon rocheux dominant la ville sur la rive droite de l'Oudon, face à l'église de la Madeleine)<sup>30</sup>.

<sup>21</sup> Gérald Gorby, *Le Comte de Falloux: entre Église et Monarchie*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 209.

<sup>22</sup> Fille unique de l'académicien, née en 1842 et décédée en 1881 à l'âge de 39 ans, sans postérité.

<sup>23</sup> J. Luard, *op. cit.*, p.33.

<sup>24</sup> G. Gorby, *op. cit.*, p. 209.

<sup>25</sup> L'abbé François Claude (1833-1897) était né à Sainte-Gemmes d'Andigné, étudia à Combrée de 1847 à 1853, y revint enseigner en 1858, avant d'être nommé Supérieur en 1865, fonction qu'il occupa jusqu'à son décès le 31 août 1897

<sup>26</sup> Alexis Crosnier, *M. l'abbé François Claude*, Angers, 1898, p. 40-41, [à disposition sur le site](#).

<sup>27</sup> Mgr Charles-Henri Freppel (1827-1891), évêque d'Angers de 1870 à 1891, fondateur de la Catho d'Angers en 1872, député du Finistère de 1880 à 1891.

<sup>28</sup> Excommunication mineure qui fut déclarée nulle et non avenue par le nonce ambassadeur du Pape Pie IX à Paris.

<sup>29</sup> Ce fut le 9 juin 1862, durant une grande cérémonie, que cette chapelle fut bénite par le vicaire général du diocèse en présence du duc de Fitz-James, de M. O'Madden, du Supérieur [l'abbé Levoyer] et des professeurs du collège de Combrée. Falloux, malgré sa participation financière, est absent à cause de son état de santé.

<sup>30</sup> En 1886, la ville de Segré donna son nom de Falloux à l'ancienne place Saint-Joseph, proche de l'ancienne motte féodale, entre l'hospice Swetchine et la chapelle Saint-Joseph.

Le « fougueux évêque d'Angers »<sup>31</sup> était en réalité surtout opposé aux idées libérales du comte de Falloux, se plaisant à répéter que la politique contemporaine était contaminée par le « fallouxera » en référence à la terrible maladie du phylloxéra qui ravageait les vignes européennes depuis le début des années 1860, tandis que Falloux répliquait que « Mgr Freppel ne dit la vérité que lorsqu'il lit l'évangile. »...

Quoiqu'il en soit, « devant les dissentiments qui survinrent entre Mgr Freppel et M. de Falloux, M. Claude ne jugea pas opportun de continuer les relations publiques de bon voisinage. »<sup>32</sup>

Cependant, lorsque Falloux, à l'âge de 74 ans, décéda le 6 janvier 1886 à Angers, ce fut son vieil ennemi Mgr Freppel qui lui donna les derniers sacrements, une telle bénédiction épiscopale permettant la réconciliation éternelle de Combrée avec l'ex-ministre de l'instruction publique, ressuscitant le souvenir de « l'hôte aimable et assidu de toutes les solennités combréennes ».

Dès lors, à l'occasion des funérailles du comte de Falloux qui eurent lieu, après une cérémonie officielle en la cathédrale Saint Maurice, au Bourg d'Iré, le 11 janvier suivant, des élèves du collège de Combrée prirent bien évidemment place dans le cortège du château au cimetière, en passant par l'église.<sup>33</sup>



Et quand, le dimanche 7 juillet 1912, est inauguré au Bourg d'Iré, devant une foule de 5 000 personnes, le monument à la gloire du comte de Falloux, c'est l'Harmonie du collège de Combrée qui accompagne le cortège, ce sont les élèves du Collège qui entonnent un cantique lors de la messe en plein air devant le château.

Le Supérieur du collège de Combrée<sup>34</sup> fera naturellement partie des notables invités au lunch servi au château après le dévoilement et la bénédiction de la statue d'Alfred de Falloux.<sup>35</sup>

Compte tenu de cette mémorable et fructueuse amitié qui marqua l'histoire du collège au 19<sup>ème</sup> siècle et fut à l'origine de son développement au cours du siècle suivant, notre Amicale ne pouvait que rendre hommage à Alfred de Falloux dont le château au Bourg d'Iré, entièrement rénové depuis 2018, attend votre visite qui sera chargée des présents souvenirs de nos glorieux anciens.

*Loïc Dusseau (c. 1984),  
Président de l'Amicale des anciens élèves et amis de Combrée*



<sup>31</sup> Emile Million, *Notes sur la ville de Segré et son arrondissement*, rééd. Le livre d'histoire-Lorisse, Paris 2003, p. 21.

<sup>32</sup> A. Crosnier, *op. cit.*, p. 41, [à disposition sur le site](#).

<sup>33</sup> J. Luard, *op. cit.*, p.63.

<sup>34</sup> A l'époque l'abbé Jean Bernier, supérieur du collège de 1897 à 1926.

<sup>35</sup> J. Luard, *op. cit.*, p.73 à 76.

# Entendez ces appels et réagissez

L'Amicale a besoin d'aide et vous demande de participer à ces efforts.

- ❖ Vous qui avez une responsabilité dans le monde social, professionnel et politique, aidez-nous à faire en sorte que le **réseau combréen** ne soit plus une légende : il doit être à nouveau opérationnel et il est impératif qu'il se reconstitue rapidement : « Nous avons deux ans ... ».  
Vous êtes actif avec votre association à but social ou professionnel :  
Vous êtes responsable d'une entreprise ou société :  
:regardez les exemples en page d'accueil « Les anciens s'investissent » et écrivez-nous  
Vous exercez, ou avez exercé, une responsabilité politique :  
contactez-nous, car vos conseils et connaissances nous seront indispensables
- ❖ À un autre niveau, nous sommes toujours à la recherche d'anciens bulletins trimestriels, de photos de classe, de reconnaître tous nos professeurs et d'anecdotes permettant de compléter « **la mémoire combréenne** » que représente notre site internet.
- ❖ Un groupe de personnes voulant aller dans la même direction a besoin d'être aussi nombreux que possible : donnez-nous les coordonnées de toutes celles et ceux avec qui vous avez conservé et renoué des contacts depuis que vous avez quitté le collège.  
*Nous partîmes quelques-uns ; mais par un prompt renfort, nous nous vîmes trois mille<sup>36</sup> en arrivant au but. D'après Pierre Corneille.*

Jean-Louis Boulangé (c. 1964), secrétaire de l'Amicale

## Des nouvelles des anciens

ERRATA : la présence de J.-P. Ariaux à l'AG du 25 mai 2019 a été omise dans la LdL n°16, p.4

### 1992 : Surgi du passé, ce « papier »

Il a été professeur de français en 3<sup>ième</sup>, chef de la troupe scout, artisan de la Taupe, soutien des Collégiennes de la Chanson et des Éphémères de la Chanson. Vous souvenez-vous ?  
« P'tit Louis » jouit d'une retraite bien méritée.

#### ENTRETIEN AVEC LOUIS BRICARD

## La victoire de la musique d'un Angevin

Grâce à Jordi Savall, interprète de la musique du film « Tous les matins du monde », Louis Bricard reçoit un disque d'or. A 52 ans, cet Angevin PDG d'Auvidis, l'une des dernières sociétés phonographiques indépendantes, collectionne 60 Grands Prix du disque et réalise un chiffre d'affaires de 70 millions de francs. Itinéraire d'un pluridisciplinaire passionné de musique originale de qualité.

■ **Que représente ce disque d'or de la musique du film « Tous les matins du monde » ?**

- 100 000 exemplaires vendus ! Un chiffre rarement atteint dans la musique de film, encore moins dans le classique et le baroque. Le 9 avril, jour où l'on a remis ce prix à Jordi Savall, interprète du compositeur Marin Marais, les ventes de « Tous les matins du monde » devaient dépasser les 200.000 (160.000 en France et

40.000 en Belgique, en Suisse et au Québec). Un événement exceptionnel - un double disque d'or - dans le monde de la musique classique. Une telle récompense couronne la carrière exemplaire de Jordi Savall. Depuis des années, cet interprète catalan fait découvrir des compositeurs français comme Marin Marais ou Sainte-Colombe, anglais, espagnols et italiens.

■ **Un beau succès également pour Auvidis, votre société phonographique ?**

- Cette victoire prouve qu'en France, les maisons de disques indépendantes peuvent aussi bien réussir que les multinationales, les fameux majors. Par ailleurs, « Tous les matins du monde » représente l'exemple même d'un mariage réussi entre la littérature, le cinéma et la musique. Le livre de Pascal Quignard fait un succès. Le film d'Alain Corneau a attiré plus de deux millions de spec-

tateurs et obtenu sept Césars. La musique reçoit un disque d'or.

■ **Vous utilisez une recette depuis 1977, année de création d'Auvidis ?**

- J'ai toujours eu l'idée de créer et de développer une maison pluridisciplinaire d'expressions musicales aussi différentes que le classique, le traditionnel, la variété, les disques pour enfants, la littérature et les textes. Cette stratégie s'est appuyée sur le rachat de labels plus ou moins menacés de disparition comme Astrée et Valois pour le classique ou Unidisc pour les enfants. Originalité et qualité, tels sont ensuite les critères qui déterminent le choix des artistes Auvidis. Face aux majors, nous disposons de ces seules armes.

■ **Qu'est-ce qu'une musique originale de qualité ?**

- Une musique, un artiste qui ne se limite pas à un seul genre. La chanteuse grecque

angélica Ionatos par exemple est inclassable. Son répertoire appartient au classique, au traditionnel et à la variété. Elle a reçu trois Grands Prix du disque sans jamais être classée au Top 50...

■ **Quelles sont les tendances actuelles ?**

- On assiste à une plus grande ouverture à toutes les époques, tous les genres de musique classique. En traditionnel, le folklore latino-américain cède la place à l'oriental, chinois notamment où musique classique et traditionnelle se confondent.

■ **Cette ouverture influence-t-elle votre stratégie d'entreprise ?**

- Absolument. Pour se maintenir, une société indépendante doit viser au-delà des frontières françaises. En 1990, nous avons créé une filiale à Barcelone : Auvidis Iberica. En cette année de l'Espagne, nous allons produire quarante disques

de musique ibérique. Cette ouverture doit à l'avenir se prolonger en Pologne, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie.

■ **L'Ouest, l'Anjou occupent-ils encore une place dans votre paysage musical ?**

- L'Anjou (je suis originaire de La Tourlandry dans le Choletais) m'a fait découvrir le monde de la musique ! Dans les années 60, professeur au collège de Combrée, dans le Segréen, je suis devenu l'impresario des Collégiennes de la Chanson. Ce groupe formé de quatre Angevines (dont l'une est devenue ma femme) tournait dans le département, la région, en France et à l'étranger. Leur succès venant, j'ai quitté l'enseignement pour la chanson. J'ai ainsi travaillé dans une société phonographique normande puis aux disques SM avant de créer en 1977 Auvidis. Aujourd'hui, no-



Louis Bricard, PDG d'Auvidis qui a produit le disque de Jordi Savall.

tre politique régionale s'oriente plus vers le commercial, la diffusion et la promotion que l'artistique. Mais il est vrai que nous avons produit un disque sur l'orgue de Longué et qu'un autre est en projet avec le Quatuor Mosaïques à l'abbaye de Fontevraud. Auvidis est présent en Anjou... au hasard des musiques.

Propos recueillis par Alice BROUARD

Voir d'autres précisions à son sujet [sur le site](#) (partie privilégiée).

<sup>36</sup> À vous de jouer !

**Cours 1984 : Hugues de Rosamel** : « Je suis né en 1964 et ma première pièce fut créée en 1989. Influencé par Robert Thomas, Robert Lamoureux et Sacha Guitry, mes pièces sont toutes des comédies, abordant avec plus ou moins de légèreté des thèmes de société, ou d'actualité. J'ai écrit une dizaine de pièces et une trentaine de chansons. » Espérons qu'il puisse faire jouer l'une de ses pièces sur la scène de la salle Saint-Augustin, à présent propriété de la commune de Combrée...

**Cours 1984 : Pascal Obispo**, en tournée depuis janvier 2019 dans toute la France et en Belgique pour la présentation de son dixième album studio sorti en octobre 2018, s'est produit à Rennes **le 12 octobre 2019**, ce qui fut l'occasion de retrouvailles avec son condisciple rennais du cours 1984, **Loïck Le Brun**. Pour les fans d'Obispo, le dernier concert de cette tournée aura lieu à l'Olympia le 4 février 2020.



## Informations ASMV Collège de Combrée

Tout au long de l'année 2019, l'Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur (ASMV) du Collège de Combrée a continué ses actions destinées à sensibiliser l'opinion sur l'avenir du Collège et à chercher des investisseurs. Voici quelques-unes de nos activités :

- Lors de l'**Assemblée Générale annuelle** du 16 mars ont été notamment évoqués :
  - le départ de l'EPIDE qui nous avait été confirmé lors d'une entrevue avec la directrice du centre de Combrée ;
  - le projet d'école professionnelle de Monsieur de Caqueray, directeur d'Orveau, qu'il avait déjà proposé lors de notre Table Ronde organisée au château de Falloux en mai 2018 sur l'avenir du collège et qui reste toujours valide pour une reprise partielle des bâtiments ;
  - la tenue de cette Table Ronde et son suivi.
- L'organisation de **trois concerts** avec l'Association de musique baroque Anacréon
- La **réalisation d'une vidéo** sur l'histoire du Collège et de notre association « *Il faut sauver le Collège de Combrée* ». Ce film a été projeté lors des JEP de septembre dernier au château de la Douve au Bourg d'Iré devant plus de 460 personnes. Il a été mis en ligne sur Facebook (près de 13000 vues à ce jour) et sur YouTube. **Lien**: <http://bit.ly/asmv2019>
- **A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine** :
  - Réalisation d'une maquette de la Salle de théâtre Saint-Augustin par un des membres de notre association (NDLR : *Philippe Tijou, c. 1966*) ;
  - Dans une démarche de sensibilisation sur l'état du théâtre du collège, création d'un parcours des petits théâtres locaux ;
  - Présentation au plan d'eau de Combrée d'une saynète jouée par trois comédiens professionnels autour de cette maquette pour rappeler l'historique de la Salle Saint-Augustin ;
  - Participation financière à l'organisation d'un concert de jazz au plan d'eau de Combrée.

Notre site : <http://patrimoineduhautanjouvaloriser.fr>

*Geneviève Charbonneau-Bloomfield,  
Présidente de l'ASMV du Collège de Combrée,  
Membre du conseil d'administration de l'Amicale*

# Nos joies, nos peines

telles qu'on nous ont été rapportées depuis juin 2019



## Nos joies

**Cours 1984** : Notre président, **Loïc Dusseau**, a été coopté, le 10 octobre 2019, comme membre du conseil d'administration et du bureau de l'association PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT : association nationale reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère chargé de l'Écologie et par le Ministère de l'Éducation Nationale, Patrimoine-Environnement fait partie du **G8 Patrimoine**, instance de concertation et de réflexion auprès du Ministère de la Culture. Patrimoine-Environnement milite pour le développement durable, la protection et la mise en valeur de l'environnement, du patrimoine archéologique, architectural et touristique, et l'amélioration du cadre de vie des français. [www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)

## Nos deuils



**Cours 1995 Xavier LUET**, le 11 juillet 2019, décès à Avrillé à l'âge de 41 ans, fils de Serge, professeur de Français de 1972 à 1988 au collège. Ils avaient tous les deux la maladie de Huntington. Xavier était dans un centre de soins depuis 9 ans

**Cours 1949 André TORTIGER**, le 30 août 2019 ; il était père de 9 enfants, grand-père de 36 petits enfants et huit fois arrière-grand-père. Sa fille Aude est du cours 1996 et son frère Jean du cours 1945, fut longtemps l'aumônier du collège.

**Cours 1955 Maurice COURAUD**, le 31 août 2019, fils de Papa Couraud, notre prof de gym. Il avait 2 ans quand son père parti à la guerre, prisonnier dès le début et retour 5 ans après. Son fils ne le connaissait pas... que par l'intermédiaire de sa mère... Il avait deux sœurs ("post-guerre") Marie-Thérèse et Marie-Hélène toutes les deux mariés avec leurs voisins d'en face : Martial et Christophe VASLIN ... Il a eu 3 enfants (Isabelle, Christian, Eric) dont 2 étaient présents à l'inauguration de la salle Maurice COURAUD (leur grand-père).

Après des études techniques il a travaillé en usine puis est devenu technico-commercial dans une entreprise vendant du matériel de travaux publics et surtout de carrières. Il a ainsi fait de nombreuses missions en Algérie ce qui explique son affection pour ce pays (bien qu'ayant fait la campagne militaire de maintien de l'ordre) et ses habitants. Syndicaliste de la première heure il a œuvré dans de nombreuses associations.

À la retraite, il a continué des activités de randonnées dans différents pays avec projections diapos, puis vidéo ensuite. Fan de musique et surtout de jazz, il ne manquait aucun MARCIAC (sauf cette année malheureusement).

La cérémonie funèbre a été musicale, avec lecture d'hommages de ses enfants puis d'un grand ami. La sépulture dans le cimetière de Cholet l'a vu retrouver son épouse décédée accidentellement en randonnée il y a quelques années

## Hommage à Lucien Groult, professeur d'Histoire et Géographie

J'ai appris par notre bulletin la disparition de Lucien Groult. Ce champion de tennis de table était aussi discret que gentil. Mes copains et moi (5 à 6 élèves), nous l'aimions beaucoup, il nous faisait un cadeau immense : les samedis et dimanches où nous étions là, il nous prêtait son "tourne disque, pour que nous puissions écouter cette nouvelle musique des débuts du rock. Nous sommes dans les années 65/66/67, nous avons de 16 à 18 ans (comme dit la Reine d'Angleterre aujourd'hui « Où en serions-nous si les Beatles n'avaient pas existé »).

Dans la classe de seconde (2<sup>ème</sup> étage près de la bibli), nous écoutions donc nos 45 tours, Chadows, Beatles, Kinks, Elvis, Chaussettes Noires, Chuck Berry etc....Musique qui allait changer beaucoup de choses pour notre génération, mai 68 pointait doucement son nez, mais nous ne le savions pas ; nous perdions un peu notre temps mais le monde futur semblait nous appartenir, et en regardant les champs du haut de ce perchoir, nous rêvions à des jeunes filles en fleur (ou pas), à travers la fumée de quelques cigarettes interdites, mais sans euphorisant à l'époque ! Et bien, M. Groult nous a toujours laissé entière liberté en dehors de tout contrôle.

**Hommage à toi Lucien, merci et respect** François TOULET Cours 1967



## Amicale des Anciens Élèves et Amis de l'Institution libre de Combrée

Jean-François PLOTEAU – cours 1984 – 95  
Argenteuil [jf@ploteau.fr](mailto:jf@ploteau.fr)

Philippe TIJOU – cours 1966 – 62 Boulogne / Mer  
[tijou.philippe@gmail.com](mailto:tijou.philippe@gmail.com)

Isabelle VEUGE – cours 1985 – 01-Peronnas  
[isav01@yahoo.fr](mailto:isav01@yahoo.fr)

### Les Présidents d'Honneur

Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers  
Mgr Jean Tortiger (c.1945)

### Le Bureau

#### *Président*

Loïc DUSSEAU (c.1984) – 7, rue de la Tour des  
Dames, 75009 Paris / L'Aunay - Louvaines 49500  
Segré-en-Anjou-Bleu  
Tel. : 01 45 55 75 05 - 06 07 62 42 51  
[l.dusseau@dusseau.fr](mailto:l.dusseau@dusseau.fr)

#### *Trésorier*

Didier VIEL (c.1966) – 57, rue Adrien Recouvreur –  
49000 Angers  
Tel. : 02.41.34.27.29 – 06.88.49.25.45  
[a.marzin2@aliceadsl.fr](mailto:a.marzin2@aliceadsl.fr)

#### *Secrétaire*

Jean-Louis BOULANGÉ (c.1964) - 21, avenue de  
Chambord, 44470 Carquefou  
Tel. : 02.40.93.75.09 – 06.89.87.86.11  
[contact@amicalecombree.fr](mailto:contact@amicalecombree.fr)

#### *Présidents honoraires*

Xavier PERRODEAU (c.1980) - Logis des  
Augustins, 49170 Savennières  
Tel. 02.41.39.58.54  
[xavier.perrodeau@libertysurf.fr](mailto:xavier.perrodeau@libertysurf.fr)

Patrick TESSON (c.1972) – 1 avenue Jeanne  
d'Arc, 49570 Montjean-sur-Loire  
Tel : 06.09.54.68.83  
[patrick.tesson.1@cegetel.net](mailto:patrick.tesson.1@cegetel.net)

Jean-Michel GUITTET (c. 1985)  
Tel : 06 62 79 73 91  
[jean-michel.guittet@orange.fr](mailto:jean-michel.guittet@orange.fr)

### Les membres du Conseil d'Administration

Marie-Jo ABLINE – accueil Collège – 49 Combrée  
[mariejoabline@yahoo.fr](mailto:mariejoabline@yahoo.fr)

Jean-Jacques CARRÉ – cours 1966 - 92 Sèvres  
[jjcarre@free.fr](mailto:jjcarre@free.fr)

Geneviève CHARBONNEAU – présidente ASMV –  
49 Combrée  
[combree.college@gmail.com](mailto:combree.college@gmail.com)

Patrick DANSET – cours 1973 – 78 Bailly  
[pdanset@rlabconseil.com](mailto:pdanset@rlabconseil.com)

Dominique FAURE – cours 1969 – 49 Challain-la-  
Potherie

[fauredominique9403@neuf.fr](mailto:fauredominique9403@neuf.fr)

Gérard FOSSE – cours 1974 – 75 Paris 11  
[gfosse@wanadoo.fr](mailto:gfosse@wanadoo.fr)

Loïck LE BRUN - cours 1984 – 35 Rennes-  
[loicklebrun@me.com](mailto:loicklebrun@me.com)



Sur le site

<https://www.amicalecombree.fr>

**Vous trouverez les rubriques :**  
**Nouveautés, Mises à Jour, L'Amicale,**  
**Archives, Correspondants et Contacts.**

Bulletin d'adhésion : page  
suivante ou sur le site

Articles en boutique : voir le site

Lettre de Liaison de

L'Amicale des Anciens Elèves et Amis du collège de Combrée

Directeur de la publication :

Loïc DUSSEAU

Siège social et Correspondance :

L'Aunay – Louvaines 49500 Segré-en-Anjou-Bleu

[president@amicalecombree.fr](mailto:president@amicalecombree.fr)

ISSN 1956 -7464



# BULLETIN D'ADHÉSION

## Combrée pour l'année civile 2020

Anciens élèves et amis  
de l'Institution libre

Adhésion de préférence en ligne sur <https://www.amicalecombrée.fr>

Rappel : adhésion indispensable pour accéder par identifiant et mot de passe à la partie privilégiée du site

### **Vous**

Nom d'élève : ..... Prénoms : .....

Nom d'épouse : ..... Date de naissance (jj/mm/aaaa) : .....

### **Le collège et vous**

A Combrée vous étiez élève, enseignant, encadrant ou ami : rayer les mentions inutiles

Année d'entrée au collège : ..... En quelle classe : .....

Année de sortie du collège : ..... En quelle classe : .....

Cours (année théorique ou réelle de la fin de terminale) : .....

Si d'autres membres de votre famille ont été à Combrée, les citer (nom, prénom, cours)

Vos études supérieures et diplômes :

### **Vos coordonnées**

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone mobile : .....

Votre adresse électronique : ..... @ .....

Vous êtes en activité, retraité, en recherche d'emploi (rayer les mentions inutiles)

Votre profession : .....

### **Votre choix d'adhésion** (rayer les mentions inutiles)

Adhésion normale : 16 € annuelle avec rappel au bout de 11 mois

Adhésion duo : 20 € annuelle avec rappel au bout de 11 mois

Nom et prénom de la 2<sup>nd</sup>e personne : .....

Lien avec cette personne : .....

Son adresse électronique : ..... @ .....

Adhésion clergé : 8 € annuelle avec rappel au bout de 11 mois

Adhésion retraité : 199 € à vie

Adhésion clergé retraité : 99 € à vie

### **Paiement par chèque**

À l'ordre de : Amicale des anciens élèves et amis de l'Institution libre de Combrée

À envoyer à notre trésorier : Didier Viel, 57 rue Adrien Recouvreur, 49000 ANGERS

Signaler votre volonté d'accéder à la totalité du site internet à Jean-Louis Boulangé,

21, avenue de Chambord, 44470 Carquefou, pour vos identifiant et mot de passe.